



# FORMULAIRE DE DEMANDE DE CESU

## Garde d'enfants de moins de 6 ans

Compléter les deux pages du formulaire en lettres capitales, le dater et signer, joindre les pièces justificatives nécessaires  
(1 formulaire par enfant)

### Bénéficiaire

Matricule Irstea  (5 ou 6 chiffres + 1 lettre) Code CESU  (si déjà inscrit)  
Affectation : Centre  Services centraux   
Statut  Fonctionnaire  Conjoint d'un fonctionnaire décédé, bénéficiaire d'une pension de réversion  
 Agent contractuel depuis plus de 6 mois Date de début :   
Corps recherche  Corps MAAF   
Civilité  Madame  Monsieur  
Nom  Prénom   
Date de naissance   
Adresse   
Code Postal  Ville   
Téléphone (pour vous joindre dans la journée)  Téléphone portable   
Email

**Situation familiale**  Vit seul(e)  Vit en couple  
**Situation matrimoniale**  Célibataire  Marié(e)  Pacsé(e)  Concubin(e)  Divorcé(e)  
 Veuf(ve)  Parent isolé

**Nombre d'enfants à charge**

### Enfant

Nom  Prénom   
Date de naissance   
Mode de garde (en cas de séparation ou de divorce)  Garde pleine  Garde alternée  
Si adoption, date de fin de congés d'adoption

### Parents

Congé maternité de la mère, précisez la date de reprise d'activité   
Congé d'adoption du ou des parent(s), précisez la date de reprise d'activité   
Mère au foyer, étudiant(e), en recherche d'emploi, en congé parental, cochez la case

### Deuxième parent / Conjoint(e)

Civilité  Madame  Monsieur  
Nom  Prénom   
Statut  En activité  En recherché d'emploi  
Si agent d'Irstea, précisez son matricule

### Ressources

Nombre actuel de parts fiscales du foyer   
Revenu Fiscal de Référence (RFR) de l'année n-2  € (figure sur la déclaration d'impôt sur le revenu)  
Si votre situation matrimoniale a évolué depuis l'année n-2 (mariage, séparation, décès...), cochez la case   
Si vous étiez imposé à l'étranger sur l'année n-2, cochez la case

## Format des CESU

- Chèques Domicile CESU (format papier),
- e-CESU Chèques Domicile (format électronique uniquement pour le paiement en ligne d'un intervenant dans le cadre de l'emploi direct d'un salarié sur [www.chequedomicile.fr](http://www.chequedomicile.fr), rubrique « votre espace »)

Je certifie exacts les renseignements indiqués et déclare avoir pris connaissance des conditions d'attribution du CESU - Garde d'enfants de moins de 6 ans.

Date et signature du demandeur :

Date et signature du deuxième parent :

## Pièces justificatives à fournir en copie

Cochez les pièces que vous devez joindre à votre demande

- Copie du livret de famille ou de tout document officiel attestant de l'âge de l'enfant, de son lien de filiation avec le demandeur et de la situation matrimoniale du demandeur lorsqu'il n'est pas célibataire ;
- Copie du ou des avis d'impôt sur les revenus perçus à l'année n – 2, pour le demandeur et son conjoint ou partenaire d'un PACS ou concubin (par exemple : pour une demande de CESU 2020, il convient de joindre l'avis d'imposition 2019, sur les revenus 2018) ;
- Le cas échéant, tout document justifiant une modification des parts fiscales entre l'année n-2 et la date de la demande ;
- Copie du contrat de travail pour les personnes en CDD ou attestation de travail de l'employeur.
- Copie de la dernière fiche de paie du demandeur.

### En outre, selon votre situation, vous aurez également à fournir :

*Si vous étiez imposable à l'étranger sur l'année n-2 :*

- Copie des trois derniers bulletins de salaire (année n-2).

*Si la mère (demandeur ou conjoint) de l'enfant travaille :*

- Attestation de l'employeur de la mère de l'enfant (demandeur ou son conjoint) mentionnant la date à laquelle doit s'achever ou s'est achevé le congé de maternité ou le congé d'adoption pour naissance de l'année en cours.

*Si le conjoint (ou partenaire d'un PACS ou concubin) travaille :*

- Attestation de l'employeur du conjoint (ou du partenaire d'un PACS ou du concubin) de non versement d'une aide à la garde d'enfant de moins de six ans.

*Si le conjoint est agent Irstea, il n'est pas nécessaire de transmettre cette attestation. Il faut dans ce cas joindre la copie de sa dernière fiche de paie*

*Si le conjoint (ou partenaire d'un PACS ou concubin) est en recherche d'emploi :*

- Justificatif d'inscription au Pôle emploi (*avis de situation Pôle emploi, attestation d'allocation d'aide au retour à l'emploi, etc.*)

*En cas de séparation des parents et en l'absence d'une signature conjointe de la demande, il est possible de joindre au dossier :*

- Une attestation de versement des prestations familiales ;
- En cas de garde alternée, un courrier désignant d'un commun accord le parent bénéficiaire du CESU – Garde d'enfants accordé par Irstea ou d'un autre dispositif de garde d'enfants, ou à défaut la convention ou le jugement du tribunal attestant de la garde alternée.

*En cas de décès du conjoint(e) bénéficiaire d'une pension de réversion :*

- Copie du titre de pension de réversion

**Vous devez envoyer votre dossier de demande complet à :**

**CHEQUE DOMICILE-OPERATION Irstea  
CS 80078 - 51203 EPERNAY CEDEX**

Pour le suivi de votre dossier, contactez Chèque Domicile par mail [cesu.IRSTE@chequedomicile.fr](mailto:cesu.IRSTE@chequedomicile.fr) ou au 03 26 58 72 50  
(du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 – 13h30 à 17h30).

Pour contacter le Service Bénéficiaires, appelez le 0 825 000 103. Vous trouverez également toutes les informations utiles sur [www.chequedomicile.fr](http://www.chequedomicile.fr), ainsi que sur le site Intranet RH d'Irstea, rubriques - Action sociale.

**Vos CESU vous seront délivrés à domicile.**

## Qu'est-ce que le CESU ?

Le CESU est un titre de paiement qui vous permet de régler tout ou partie des frais de garde de vos enfants âgés de moins de 6 ans. Il bénéficie aux fonctionnaires stagiaires et titulaires, aux personnels non titulaires de droit public ou de droit privé, ainsi qu'aux conjoints survivants des bénéficiaires susmentionnés, lorsqu'ils sont titulaires d'une pension de réversion. Le droit n'est pas ouvert aux agents retraités de l'Etat. La situation administrative est appréciée à la date de la demande.

### Comment utiliser le CESU ?

Vous pouvez utiliser le CESU quel que soit le mode de garde choisi pour rémunérer un organisme agréé de garde d'enfant (crèche, halte-garderie, jardin d'enfants...) ou un salarié en emploi direct à domicile (baby-sitting, garde occasionnelle...).

En cas d'emploi direct à domicile, vous devez :

- vous affilier auprès du Centre National du CESU - 3, avenue Emile Loubet - 42 961 Saint Etienne Cedex ;
- affilier votre intervenant auprès du Centre de Remboursement du CESU - 93 738 Bobigny Cedex 9, puis effectuer la déclaration de ses heures travaillées au moyen des volets sociaux transmis par le Centre National du CESU lors de votre affiliation ;
- remettre le ou les chèques à votre intervenant, afin qu'il les envoie au Centre de Remboursement du CESU ou les dépose à sa banque, accompagnés des bordereaux de remise de chèque fournis par le Centre de Remboursement du CESU. Le paiement de l'intervenant peut également être effectué directement par virement bancaire sur le site [www.chequedomicile.fr](http://www.chequedomicile.fr) en utilisant le code CESU qui figure sur votre chéquier ou dès lors que vous avez opté pour le CESU dématérialisé (e-CESU).

En cas de difficulté rencontrée concernant l'acceptation des titres CESU par votre organisme prestataire, ou pour toute question relative à votre prestataire de service de garde d'enfant, contactez le Service réseau de Chèque domicile : [reseau@chequedomicile.fr](mailto:reseau@chequedomicile.fr)

Chèque Domicile propose également aujourd'hui l'émission et l'utilisation dématérialisées des CESU. Pour en savoir plus sur le CESU dématérialisé, consultez le site [www.chequedomicile.fr](http://www.chequedomicile.fr).

### Quelle est la durée de validité du CESU ?

- Les titres CESU sont valables jusqu'au 31 janvier de l'année qui suit leur année d'émission.
- Si vous n'avez pu utiliser vos CESU au cours de leur année d'attribution et répondez toujours aux conditions, vous pouvez en demander le remplacement jusqu'à la fin du mois de février suivant leur date d'expiration.

## Quels sont les avantages financiers du CESU ?

- L'aide versée sous forme de CESU Garde d'enfant est exonérée des cotisations sociales salariales et de l'impôt sur le revenu, dans la limite d'un plafond de 1 830 € par an et par bénéficiaire, toutes catégories de CESU confondues. Les dépenses de garde d'enfant restées à votre charge en complément ou après épuisement de vos CESU ouvrent droit à un crédit d'impôt sur le revenu de 50% du montant de ces dépenses.
- Une attestation fiscale annuelle mentionnant le montant de l'aide perçue par Irstea vous est adressée directement par Chèque Domicile.
- Les aides financières versées par la CAF au titre de la garde d'enfant (PAJE, AGED, AFEAMA...) sont maintenues.

Parts fiscales	Revenu fiscal de référence (en euros)			
	Jusqu'à :	De :	A :	A partir de :
1,25	27 000	27 001	35 999	36 000
1,5	27 524	27 525	36 523	36 524
1,75	28 048	28 049	37 046	37 048
2	28 571	28 573	35 570	37 571
2,25	29 095	29 096	38 094	38 095
2,5	29 619	29 620	38 618	38 619
2,75	30 143	30 144	39 141	39 143
3	30 666	30 668	39 665	39 666
3,25	31 190	31 191	40 189	40 190
3,5	31 714	31 715	40 713	40 714
3,75	32 238	32 239	41 236	41 238
4	32 761	32 763	41 760	41 761
par 0,25 part supplémentaire	524	524	524	524
Montant annuel de l'aide	655 €	385 €		220 €

**Attention : cette prestation n'est attribuée par Irstea que dans la limite des crédits disponibles.**

Si votre dossier est complet et accepté, vos CESU – Garde d'enfants vous seront envoyés ou crédités sur votre bénéficiaire CESU par la Société CHEQUE DOMICILE, prestataire retenu par Irstea pour l'émission des CESU.